



Christine Robert
Centre de formation

Shiatsu visage et tête

MSHI



La formation en bref

- Durée : 5 heures / 1/2 journée
- Localisation : 01960 Péronnas
- Formateurs : Christine Robert, Réflexologue RNCP et praticienne de Shiatsu depuis 2004 FFST- Paris
- Nombre de places : 6 à 8 stagiaires
- Durée moyenne d'accès à la formation de 1 à 3 mois

Compétences

FORMATION MSHI

Ce stage a pour but de présenter les bases essentielles et efficaces de compréhension du shiatsu de la tête et du visage selon la médecine chinoise pour la gestion du stress..

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'effectuer une séance complète.





Publics concernés

La formation est destinée aux professionnels de la santé, de la relation d'aide, de l'éducation et de l'esthétique. Elle convient également aux personnes souhaitant se réorienter vers le milieu de la relaxation, de la gestion du stress et du bien-être.

Des bases en anatomie et en physiologie sont recommandées.

Conditions d'admission :

- être majeur
- dépôt de candidature
- entretien préalable au stage

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Programme

Jour 1

- Présentation du Shiatsu , de la médecine Chinoise et des méridiens d'acupuncture
- L'horloge des méridiens
- Démonstration pratique en auto-massage par le formateur
- Travail pratique en binôme Shiatsu visage et tête
- Evaluation par le formateur

Modalités pédagogiques

La formation dispensée en présentiel. Différents modes d'animation sont utilisés : cours magistraux, mise en situation pratique par binôme, ...

a.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation (pratique et écrite).

b.

A l'issue de la formation :

- Obtention d'une attestation de formation



Matériel pédagogique :

- Tête malléable en silicone pour démonstration,
- table de massage, serviettes,
- supports pédagogiques, livrets de cours, planches...

CGV

1. Modes de règlements acceptés : chèque, virement bancaire, espèces
2. Le paiement s'effectue partiellement lors de l'inscription par un versement de 30% du montant global. Le solde restant sera versé le premier jour du stage. Possibilité de règlement en 10 fois.
3. Une convention de formation est établie lors des stages.
4. Le stagiaire est soumis à l'application du Règlement intérieur du centre de formation.

Le formateur peut annuler le stage au plus tard 10 jours avant la date requise si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant. Votre acompte vous sera retourné. Si le stagiaire annule sa formation dans les 10 jours qui précèdent le stage sauf raison grave et justifiée, son acompte ne lui sera pas restitué.

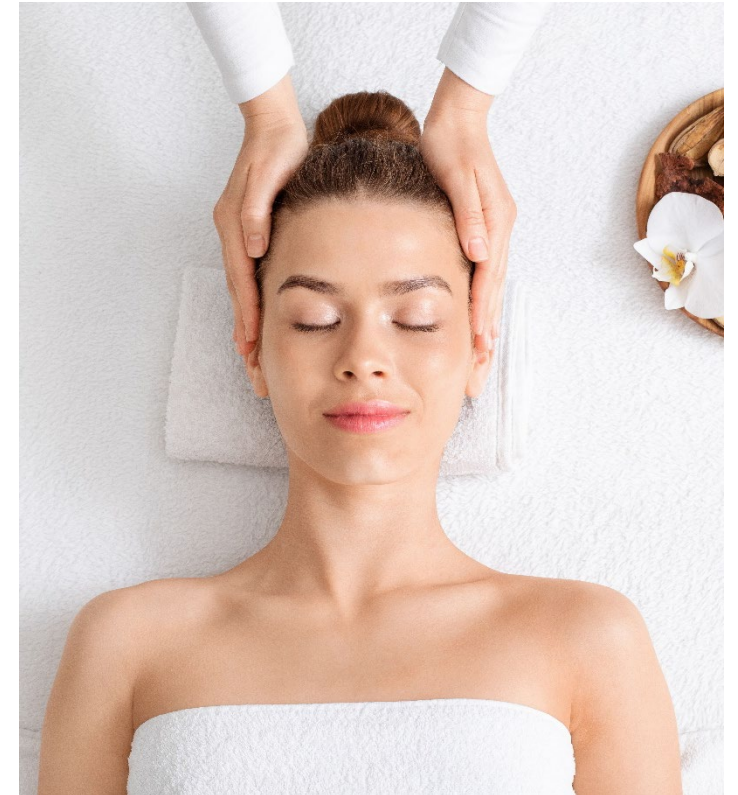
Le centre de formation Christine Robert a obtenu un numéro d'enregistrement en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R.6351-6 du Code du Travail. Vos formations peuvent être financées par un organisme professionnel conventionné. Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Mentions légales

Les méthodes et la finalité de ces techniques de relaxation et de bien-être n'ont aucun rapport concurrentiel avec celles utilisées par les spécialistes paramédicales et de rééducation.

Les programmes de formation établis, en fonction d'objectifs déterminés, précisent les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Article L. 6353-1 du code du travail





Siège social : 25 Rue Charles Robin - 01000 Bourg-en-Bresse

Siret - 450 006 390 00030 | APE - 8690F

Email : contact@formation-christine-robert.com | Site web : www.formation-christine-robert.com | Tél . : 04 74 22 58 18